



Fédération Suisse de Gymnastique – Société d'Yvonand

Procès verbal de l'assemblée générale du 15 mars 2019 **A l'Hôtel de la Gare**

L'assemblée est ouverte à 20h20.

Elle est dirigée par notre président Jérémy Aubert.

Le procès verbal est pris par la secrétaire Manon Pochon.

1. Appel

Le comité a envoyé 127 convocations.

38 membres ont pris la peine de s'excuser. La liste des présences est complétée et les personnes excusées sont notées sur cette liste.

169 invitations ont été envoyées aux parents de gymnastes.

Nous rappelons que lors de l'assemblée générale 2008, il a été décidé qu'une amende de 20.- serait demandée aux personnes non excusées.

Jérémy Aubert rappelle que selon l'article 16 des statuts, l'assemblée générale délibère quel que soit le nombre de membres présents.

Par conséquent, il déclare officiellement ouverte la 108^{ème} assemblée générale (AG) de la FSG Yvonand (20^{ème} depuis la réunification).

2. Approbation de l'ordre du jour

Selon l'article 14 des statuts, les convocations à l'AG ainsi que l'envoi de l'ordre du jour n'ont pas été envoyés dans les délais impartis. Effectivement, pour des questions économiques et écologiques, le comité central (CC) a souhaité grouper ces envois avec les cotisations 2019.

Jérémy Aubert signale des erreurs et apporte des modifications dans l'ordre du jour.

L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

3. Approbation du procès verbal de l'assemblée du 2 mars 2018

Le comité central envoie le procès verbal par courrier aux membres l'ayant demandé lors de l'AG 2016, en même temps que les convocations. Le procès verbal est disponible sur le site internet de la société.

Jérémy Aubert annonce quelques erreurs qui se sont glissées dans le PV de notre dernière AG :

- Christine Binggeli ne l'a pas accompagné lors de l'assemblée de l'USL puisqu'il y est allé seul.
- Sylvaine Jorand n'apparaît pas sur le PV comme suppléante à la vérification des comptes.

L'assemblée accepte le procès verbal du 2 mars 2018 à l'unanimité.

4. Nominations des scrutateurs

Sont désignés comme scrutateurs : Julien Dupertuis et Adrien Beaud.

Le président leur rappelle que s'ils sont appelés pour un dépouillement, ils doivent observer le secret.

5. Hommage aux disparus

Cette année, certains membres de la société ont perdu un membre de leur famille.

Nous observons une minute de silence en mémoire de toutes ces personnes disparues.

6. Admissions – Démissions

Admissions :

2019 est une année importante pour 3 de nos gymnastes.

En effet, l'année des 16 ans correspond à l'âge d'admission en tant qu'active et actif de notre société.

Les nouveaux membres sont Yasmine Zmoos, Alexandra Besson (excusée) et Camille Piot (excusée).

De plus, nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux membres ayant rejoint divers groupes de la société.

Ce sont Serenela Cabral, Mélanie Pillonel, Anne-Lise Rouiller, Véronique Grize, Laetitia Moser, Felena Sibert, Laura Charoton et Gilles Allard.

C'est avec plaisir que nous accueillons ces nouveaux membres actifs de notre société. Les statuts de la société leurs ont été remis par courrier.

Démissions :

Le comité a malheureusement le regret de faire part de la démission d'Eugénie Cuérel, Audrey Schnegg, Erika Auderset, Christiane Brügger et Claudine Vaney. Le comité central les remercie vivement pour leur activité et leur implication au sein de la société.

7. Rapport du président

Jérémy Aubert soulève que notre société a de plus en plus de frais mais ne génère pas pour autant plus de recette. De plus, avec l'année 2019 et sa fête Fédérale, cela s'annonce compliquer.

Il paraît alors essentiel que des manifestations supplémentaires soient organisées par notre société.

L'année 2018 a été marquée par le projet de la future salle triple à Yvonand. Oppositions et discussions ont mis le projet en attente. De plus, la commune a installé sur notre piste d'athlétisme un joli pavillon provisoire pour les écoles. Nous sommes donc actuellement à la recherche de solutions afin que nos athlètes puissent s'entraîner convenablement cette année.

Autre dossier en cours, et pas des moindres, l'organisation de la fête cantonale de gymnastique 2021. Jérémy et Joël se sont rendus à plusieurs séances avec les sociétés d'Yverdon-Ancienne, Yverdon Amis-Gym et Grandson afin de créer une association, créer des statuts, trouver des personnes clés pour le comité d'organisation, éplucher le cahier des charges et mettre en place un dossier de candidature à proposer à l'ACVG. C'est fait ! Lors de l'assemblée cantonale des délégués, ces 4 sociétés ont obtenu avec beaucoup d'applaudissements l'organisation de cette grande manifestation. Nous avons le plaisir de compter un de

nos membres qui n'est autre que Florian Binggeli en tant que responsable technique de la fête. Beaucoup de nos membres nous ont communiqué leur envie de participer à cette aventure et on peut les en remercier et les féliciter.

En 2019, le comité central va revoir la répartition des tranches horaires pour nos groupes afin d'améliorer la qualité des entraînements et de pouvoir offrir à tous les enfants une place au sein de notre société.

Un autre de nos objectifs est de renforcer notre comité central ainsi que notre comité technique. En effet cette année le départ de plusieurs de nos membres risque d'ébranler notre stabilité et de donner plus de fil à retordre aux personnes restant en place.

En 2020, la société sera responsable de l'organisation de la journée cantonale des Vétérans de l'ACVG. Nous nous sommes également portés volontaires pour organiser la fête du 1^{er} août au village.

Jérémy termine en remerciant tous les membres de comités d'organisation, les monitrices et moniteurs ainsi que toutes les personnes qui, d'une manière ou d'une autre, mettent la main à la pâte tout au long de l'année pour aider cette société à vivre et s'épanouir.

Il remercie aussi ses collègues du comité central pour leur travail.

8. Rapport de la présidente technique

Ludmila Durussel lit le rapport de la commission technique. De gros chapitres les ont occupé cette année, notamment les inscriptions pour la fête Fédérale à Aarau (été 2019) qui se sont avérées être un vrai casse-tête, les occupations des salles de gymnastique, la disponibilité des moniteurs ainsi que le nombre toujours croissant d'enfants intéressés par la gymnastique ou par l'athlétisme.

Le comité technique s'est rencontré avec le CC afin de trouver des réponses et des solutions pratiques qui seront présentées aux moniteurs lors d'une assemblée extraordinaire au mois d'avril.

Ludmila annonce sa démission en tant que présidente technique dès ce soir et cherche donc activement quelqu'un de motivé à rejoindre Oriane David et Francis Gruet qui forment une équipe compétente et dynamique.

9. Rapports des monitrices et moniteurs

Les moniteurs de chaque groupe lisent leur rapport d'activités 2018.

- | | |
|--------------------------|--|
| • Groupe Parents-Enfants | Coralie Buchs (rapport délégué par Sylvaine et Nathalie) |
| • Groupe Infantile | Isabelle Monney |
| • Petits Mixtes | Christelle Gerber |
| • Agrès pour tous | Julien Dupertuis |
| • Agrès Mixtes | Marine Roulier |
| • Kids | Leslie Roulet |
| • Athlètes | Absents |
| • Agrès C1 – C2 | Lauriane Ray/Francis Gruet |
| • Agrès C3 – C4 | Jessica Vassaux |
| • Agrès C5 – C7 | Francis Gruet |
| • Energym | Christine Binggeli |
| • Activ'fit | Nathalie Aliberti |
| • Actifs-Actives | Pascal Beauverd |

Les rapports sont acceptés à l'unanimité et sont à disposition de ceux qui le désirent.

10 Rapport du caissier

Notre caissier, Joël Pluquet, nous présente les comptes et son rapport d'activité 2018. Des documents papiers les illustrant sont à disposition des membres sur les tables.

Alors que nous nous attendions à une perte de 230.- francs pour clôturer l'année 2018, nous constatons que cet exercice se solde d'un bénéfice de 1'780.41.- francs.

Le capital au 31 décembre 2018 est de 106'059.33.- francs.

Le sponsoring pour le bulletin a rapporté 1607.20.- francs.

Grâce aux demi-cotisations de 75.- francs envoyées aux nouveaux gymnastes ayant rejoint la société en cours d'année, nous constatons une entrée en caisse de 1650.- francs.

Les soirées de gym annuelles ont obtenu un bénéfice de 11'458.51.- francs.

Le Master et Journée de la Jeunesse 2018 ont récolté un bénéfice de 10'357.40.- francs.

L'entrée en caisse pour l'organisation du 1^{er} août est de 5130.25.- francs.

Le CC et notre Coach JS vont se rencontrer pour optimiser au mieux les formations de moniteurs afin de pouvoir prétendre aux subsides qui en découlent. L'entrée en caisse des subsides JS est de 5'129.- francs.

Au nom de toute la société, Joël Pluquet remercie plusieurs de nos membres d'honneurs ou membres passifs qui ont soutenu la société de manière spontanée. Ce sont CHF 1270.00

Pour le poste des dépenses :

Une réorganisation des entraînements des C1-2 s'entraînant actuellement à Pomy est nécessaire. Effectivement, cette salle nous est facturée au tarif de 80.- francs par entraînement.

Nous avons économisé 2491.- francs car la paire de barres parallèles n'a pas pu être achetée par manque de place de rangement dans le local matériel de Brit II.

Le point « Impôts » est pris dorénavant à l'ordre du jour car toutes les sociétés à l'image de la nôtre ont reçu une déclaration à remplir. Plusieurs postulats ont été déposés auprès de nos autorités cantonales afin de revoir cette façon de faire.

La fête des Rois ayant déjà eu lieu début janvier, une sortie de 556.75.- francs est à noter.

Les coûts d'impression pour le bulletin se montent à 5'227.20.- francs. C'est malheureusement supérieur de 1607.20.- francs à la somme rapportée par le sponsoring. Si le comité du bulletin arrive à équilibrer ces deux comptes, l'aventure pourra continuer.

Tous les autres frais de fonctionnements sont sous contrôle et n'apporte pas de commentaire particulier.

Notre président remercie notre caissier pour son travail et la présentation de son rapport d'activités 2018.

Le rapport de notre caissier est accepté à l'unanimité et se trouve à disposition de ceux qui le désirent.

11. Rapport de la commission des vérificateurs des comptes

Les vérificateurs : Pascal Volery et Pascal Beauverd.

Pascal Volery, qui devait lire le rapport, est absent et non excusé.

Les vérificateurs des comptes ont contrôlé l'état des comptes de la société. Ils ont pu constater l'exactitude et la bonne tenue de ceux-ci. Ils proposent d'accepter les comptes tels que présentés, d'en donner décharge au caissier, aux vérificateurs et au comité.

L'assemblée accepte les comptes 2018 à l'unanimité.

12. Cotisations et Budget 2019

Cotisations :

Le comité propose de garder encore pour cette année les cotisations actuellement en vigueur et pratiquées depuis plusieurs années.

La cotisation est encaissée en début d'année et n'est pas divisible. Elle n'est en aucun cas remboursée en cas d'arrêt pour quelques raisons, même partiellement.

Membres de la société : 150 francs

Tarif dégressif pour les familles dont plusieurs enfants sont membres de la société (moins de 16 ans). Les rabais sur la cotisation de base et par enfant sont les suivants :

- 1^{er} enfant : 0.-
- 2^{ème} enfant : 20.-
- 3^{ème} enfant : 40.-
- 4^{ème} enfant : 60.-
- 5^{ème} enfant : 130.-

Les gymnastes faisant partie à la fois des agrès individuels et d'un groupe de société (Kids, Mixtes, Actifs-Actives), paient un supplément de 50 francs.

Les moniteurs et aides-moniteurs ne paient pas de cotisation dans le groupe pour lequel ils sont nommés par le comité.

Les moniteurs faisant partie d'un groupe en tant que membre travaillant paient une cotisation de 150.-.

Les membres honoraires sont libres de verser une cotisation, de même que les membres libres (cf Statuts Art 6, 6a et 7).

Les membres du comité central sont exemptés de toutes cotisations.

Les cotisations sont acceptées telles que proposées.

Lors de la dernière assemblée des délégués de l'ACVG, une augmentation des cotisations a été acceptée dès 2020. Un groupe de travail sera créé pour projeter ce que cela signifie directement au sein de notre société.

Pour rappel et pour chaque membre de notre société, nous reversons une cotisation de 44.- francs pour la FSG, 3.- francs pour l'assurance du sport et de 10.- francs pour l'ACVG.

Budget :

Le budget 2019 est présenté par notre caissier, Joël Pluquet.

Il est prévu des entrées pour 58'500 francs et des dépenses pour 79'970.- francs.

Nous annonçons donc une perte budgétée de 12'470.- francs pour l'exercice 2019. Avec les frais prévus pour les justaucorps (cf ci-dessous), la perte budgétée se monte alors à 16'470.- francs.

Joël Pluquet rappelle que nous allons essayer de niveler la différence entre ce que nous prévoyons comme entrée et les subsides JS réellement reçus.

Le budget « formation » a été augmenté. Nous espérons avant tout augmenter la qualité des entraînements mais aussi augmenter notre droit aux subsides.

La Fête Fédérale engendrera cette année de gros frais d'inscriptions, celles-ci sont bouclées et nous attendons les factures prochainement. Notre caissier en profite pour souhaiter une très belle fête à tous les participants.

Le poste matériel a été réduit au strict minimum, soit à un montant de 1000.- francs.

Joël présente ses excuses pour le retard des envois des PV pour notre AG actuelle, il explique que cela est dû à l'envoi groupé des PV avec les cotisations 2019 pour éviter des frais supplémentaires.

Pascal Beauverd propose un groupe de travail pour trouver des solutions et des idées pour optimiser les dépenses. Ce même groupe de travail discutera également de probables augmentations de cotisations. Se proposent pour intégrer ce groupe de travail :

Nadia Saugy, Pascal Beauverd, Jérôme Le Noëne, Jérémy Aubert et notre caissier Joël Pluquet.

Nous les en remercions.

Lauriane Ray signale qu'il manque des tailles de justaucorps, et ce déjà pour cette saison. Au vu du délai imposé par Carla Sport, il est trop tard pour en recommander. Aline Ray est d'accord de transformer certaines tailles afin de distribuer au mieux des tenues qui conviennent à nos gymnastes. Toutefois, cette solution de dernière minute n'est pas possible à long terme. De plus, comme les sélections des gymnastes agrès se fait de plus en plus tôt, ils sont par conséquent de plus en plus petits.

Des discussions sont nécessaires et des solutions sont à trouver. Nous proposons donc d'ajouter un montant provisoire de 4000.- francs au point 13.240.

La perte budgétée se monte alors à 16'470.- francs.

L'assemblée accepte le budget avec cette modification, malgré un avis contraire et deux abstentions.

13. Elections statutaires

PRESIDENT

Jérémy Aubert est actuellement président de notre société.

Selon l'article 21 des Statuts, il termine sa 6^{ème} année de présidence et se voit dans l'obligation d'arrêter sa fonction.

Personne ne souhaite reprendre la fonction de président, ce poste restera alors vacant pour l'année 2019.

COMITE TECHNIQUE

Election du président technique et du responsable Jeunesse et Sport :

- Ludmila Durussel est actuellement présidence technique, rejointe par Francis Gruet et Oriane David au comité technique.
- Quentin Durussel assure le poste de responsable Jeunesse et Sport.

Ludmila Durussel souhaite quitter sa fonction de présidente technique. Nous la remercions vivement pour son travail réalisé !

Francis Gruet, Oriane David et Quentin Durussel continuent leur fonction au sein du comité technique. Jérémy Aubert propose aux membres de l'assemblée d'intégrer le comité technique. Jérôme Le Noène souhaite les rejoindre. Un grand merci à lui.

Les membres du comité technique ainsi que le responsable JS sont acceptés à l'unanimité. Nous les remercions tous pour leur engagement et leur travail.

ELECTION DU COMITE

Selon l'article 22 des statuts, le reste du comité sera élu en bloc.

Les personnes faisant partie du comité central 2018 sont :

Ludmila Durussel, Joël Pluquet, Lucie Paduano, Nathalie Aliberti et Manon Pochon.

Ludmila Durussel et Lucie Paduano ne souhaitent pas poursuivre leur fonction.

Le reste du comité central 2017 souhaite poursuivre son engagement pour une année supplémentaire.

Jérémy Aubert souhaite rester au comité central comme membre adjoint.

Nadia Saugy nous a rejoint au comité central en début d'année pour représenter les athlètes.

Jessica Vassaux souhaite intégrer le comité central en tant que membre adjoint.

Le comité central 2019 se composera donc comme suit :

Président	Vacant
Vice-président	Vacant
Secrétaire	Manon Pochon
Caissier	Joël Pluquet
Responsable fichier membre	Joël Pluquet
Responsable site internet	Nathalie Aliberti
Membre adjoint	Nadia Saugy
Membre adjoint	Jessica Vassaux
Membre adjoint	Jérémy Aubert
Représentant comité technique	Oriane David

Election de la commission des vérificateurs des comptes

Ont été en fonction pour la vérification des comptes 2018 : Pascal Volery et Pascal Beauverd.

Le suppléant : Sylvaine Jorand.

Selon l'article 39 des statuts la commission est rééligible, sauf le plus ancien qui est remplacé. Pascal Volery se retire.

Les 2 vérificateurs pour les comptes 2019 sont : Pascal Beauverd et Sylvaine Jorand.

Le suppléant : Coralie Buchs.

La commission des vérificateurs des comptes est élue à l'unanimité.

14. Nominations honorifiques

Selon l'article 8 des statuts, les membres qui ont rempli consciencieusement leurs obligations envers la société durant 20 ans d'affiliation dont 15 ans d'activité sur les rangs ou au sein de comités peuvent prétendre au titre de membre honoraire.

Le comité central a pour objectif de mettre à jour la liste d'entrée des membres au sein de la société. Nous les contacterons dans le courant de l'année 2019.

15. Manifestations

Master II

Pascal remercie vivement le comité d'organisation sans qui ce week-end n'aurait pas pu avoir lieu, mais aussi les bénévoles et le comité.

Le fait d'avoir organisé la Journée de la Jeunesse en parallèle du Master a demandé davantage de travail pour peu de retombées financières. Cependant, la dynamique amenée par les enfants et les familles fut un plus !

Ce week-end laisse un joli bénéfice de 10'357.40.- francs.

Le rapport est à disposition de ceux qui le désirent.

1^{er} août 2018

Comité composé de Réanne Binggeli, Margot Bernetti, Lucie Paduano et Jérémy Aubert.

11 équipes de pétanques se sont affrontées l'après-midi, pendant qu'une vingtaine d'enfants et de parents participaient au parcours famille. Les habitants d'Yvonand ont pu déguster de succulentes raclettes, siroter un mojito sur la plage ou encore une bière artisanale au bus-bar. Après la partie officielle, la soirée s'est faite en musique avec le groupe Jocelyn & co. Cette journée s'est soldée d'un joli bénéfice de 5'130.-. Jérémy Aubert remercie les bénévoles de cette manifestation.

Le rapport est à disposition de ceux qui le désirent.

1^{er} Août 2020

Aucune société locale ne semblait intéressée par l'édition 2020 du 1^{er} août. Jérémy Aubert en a donc profité, lors de l'assemblée de l'USL, pour annoncer l'intérêt de la société dans l'organisation de cette journée.

Deux membres de l'assemblée se sont proposés pour intégrer le comité de cette manifestation : Quentin Tschanz et Christine Binggeli. Merci à eux !

Il est toutefois nécessaire que d'autres personnes motivées les rejoignent.

Soirées 2018

Quentin Durussel lit le rapport des soirées de gym 2018. Il en profite pour remercier l'ensemble du comité soirée pour son travail.

Encore une fois, les soirées se sont très bien déroulées malgré une petite coupure de son durant la représentation du samedi qui coutera facilement 15 à 25 minutes de retard.

Bien que cela ait demandé un travail en amont important, le fil rouge fut apprécié et a apporté un réel plus au spectacle.

L'édition 2018 des soirées amène une nouveauté. Effectivement, il est désormais possible de se restaurer avant l'ouverture des rideaux. Environ 100 assiettes de pâtes ont ainsi été vendues en tout, les raclettes ont eu également du succès avec le même nombre de vente.

Petit bémol sur une grande partie du public qui part directement après la fin du spectacle.

Le rapport est à disposition de ceux qui le désirent.

Soirées 2019

Nos soirées annuelles sont fixées au 29 et 30 novembre 2019.

Election du comité ad' hoc :

Le comité soirée doit être composé de 5 à 6 membres + 1 membre du comité central. Il serait également souhaitable que 2 membres du comité 2018 en fassent partie.

Se proposent pour le comité soirée 2020 :

Quentin Durussel – Anne Durussel – Jocelyne Gentilini – Prisca Vassaux – Pablo Sancha – Julien Dupertuis – Adrien Beaud – Mélanie Pillonel.

Un grand merci aux membres ce comité pour leur engagement. Le comité ad' hoc est élu par acclamation.

Fête des rois 2019

Jérémy Aubert remercie les organisatrices de cette manifestation, soit Renée Bujard, Mary-Laure Beaud et Jacqueline Ray.

La fête des rois a eu lieu le 12 janvier 2019.

Jacqueline Ray nous lit un rapport de cette manifestation qui s'est déroulée à Molondin.

De nombreuses activités ont à nouveau été proposées avec notamment un loto l'après-midi, Jacqueline en profite pour remercier les parents d'avoir contribué aux lots. La journée pour les enfants se termine après avoir dégusté des pâtes.

Très peu de personnes se sont annoncées pour la soirée, les trois organisatrices se posent alors la question de continuer à organiser cette soirée pour les adultes de la société ?

Nathalie Aliberti propose de déjà faire de la pub au moment des soirées de gym et d'ouvrir les inscriptions à ce moment-là.

Le rapport est à disposition de ceux qui le désirent.

Se proposent pour le comité Fête des rois 2020 :

Jacqueline Ray, Mary-Laure Beaud et Renée Bujart sont volontaires pour organiser cette journée le 11 janvier 2020 à Molondin.

Un grand merci à elles pour leur engagement.

Loto 2018

Membres motivés lors de notre AG 2018 pour organiser un loto : Chloé Ackermann, Léa Lopez, Mary-Laure Beaud, Christine Binggeli, Mélissa Couvreur, Lucie Paduano et Claudine Bovay.

Aucune date n'ayant été proposée par le comité loto ni par le comité central en 2018, nous demandons à ce même comité s'il est motivé à organiser un loto pour la fin de l'année 2019 ou début 2020.

Loto 2019

Léa Lopez n'est pas présente pour confirmer son intérêt et Lucie ne souhaite plus en être.

Le comité loto se réunira pour décider d'une date et la transmettront en temps voulu aux membres de la société pour être bénévoles.

Assemblée Cantonale des Vétérans 2020

Notre société a été sollicitée pour organiser l'assemblée Cantonale des Vétérans du 26 avril 2020. Notre rôle est d'organiser des activités pour leur compagnie durant la journée, puis de prévoir une restauration pour toutes ces personnes.

Jérémy Aubert demande s'il y a des personnes intéressées par l'organisation de cette journée.

Martine Jaccard, Coralie Buchs, Christine Binggeli, Mary-Laure Beaud, Jacqueline Ray, Christelle Gerber ainsi que Nadia Saugy sont volontaires.

Un grand merci à elles !

Le comité central remercie chaleureusement tous les membres ayant fait partie des comités d'organisation ainsi que les bénévoles des manifestations ci-dessus.

16. Calendrier 2019

Jérémy Aubert est allé à l'assemblée de l'USL et a confirmé les dates des manifestations de la société pour l'année 2019.

Le calendrier 2019 sera envoyé par mail aux moniteurs ; notre secrétaire attend leurs remarques/modifications/ajouts d'ici la fin du mois de mars avant de leur envoyer la version définitive et de le publier sur notre site internet. Il paraîtra également dans l'édition prochaine du bulletin.

17. Fête Cantonale 2021

Le comité est en train de se mettre sur pied, tout comme la mise en place du budget ainsi que le recrutement de toutes les personnes motivées pour former les sous-comités.

Jérémy Aubert transmet au comité de la Fête Cantonale la liste des membres de notre société qui se sont annoncées pour s'investir dans cette organisation ; celles-ci seront prochainement contactées.

Actuellement, Florian Binggeli se trouve dans le comité central de cette manifestation.

Les dates de la manifestation seront communiquées dès qu'elles seront définies.

Quelques chiffres pour avoir une idée de l'importance de cette manifestation. Elle attend la participation d'environ 100 sociétés, 10'000 participants et de 20'000 visiteurs. 60 membres composeront les différents comités.

18. Divers et propositions individuelles

- Pascal Beauverd propose de rendre le bulletin actuellement papier en électronique. Il avance notamment le côté économique de pouvoir le consulter en ligne (sans impressions ni envois). Martine Jaccard trouve cette proposition intéressante. Elle est tout à fait ouverte à d'autres formats, même si elle apprécie toujours pouvoir le lire sur papier. Martine remercie le comité bulletin pour le travail effectué notamment dans la recherche de sponsors. Des réductions dans le budget sont prévues, notamment sur les frais d'impression. Le comité bulletin rappelle la nécessité d'envoyer régulièrement les différents articles/photos... au lieu de la dernière semaine avant le délai car cela demande du travail de rédaction et de mise en page important.
- Pascal Beauverd signale que lors de l'assemblée des moniteurs du mardi de la semaine des soirées, d'autres thèmes que les soirées sont parfois abordés. Les comités soirées et central resteront attentifs à ce que celle-ci soit réservée aux soirées, sono./lumière.
Une autre assemblée moniteurs sera prévue au mois de décembre pour aborder d'autres sujets.
- Jérémie Aubert nous donne des informations sur l'évolution de la salle triple. Evolution relative vu qu'il n'y a pas beaucoup d'avancée, dans l'attente de la prochaine assemblée le 28 Mars (sur invitation).
- Manon Pochon émet son souhait de laisser la responsabilité de la pharmacie. Mélanie Pillonel se propose de reprendre le poste. Merci à Mélanie !
- Christine Binggeli ne trouve pas normal que des montants chiffrés soient notés sur les PV qui sont sur le site internet. La décision est prise de flouter la partie financière et les personnes intéressées par ces chiffres peuvent alors demander des détails au caissier.
Christine trouverait pertinent d'afficher le nombre de personnes présentes lors de l'AG. Ceci sera fait.
- Lauriane Ray rappelle que le numéro de case postale (CP) de la société n'apparaît pas sur le site internet. Nathalie s'en occupe, le courrier arrive toutefois à destination sans préciser le numéro de CP.
- Martine Jaccard propose de faire une demande de budget pour la fin de l'année et de déplacer l'AG en octobre. Actuellement, avec l'AG en mars, nous votons pour des budgets « acquis ». En faisant notre assemblée en automne, cela permettrait d'envisager l'année d'après et de voter sur du concret, de pouvoir se retourner en cas de « refus ». Discussion pour savoir si nous déplaçons l'AG. Jérémie Aubert fait voter l'assemblée pour savoir quelle est la meilleure planification dans l'année, une préférence reste pour le mois de mars.
- Le comité prend en considération la remarque de Jacqueline Ray et sera attentif à communiquer la date de la prochaine AG rapidement.

Jérémie Aubert donne la parole à notre président d'honneur, présent comme à son habitude à notre assemblée. André Bugnon est ravi de la bonne tenue de la société et remercie l'ensemble des membres pour leur travail et leur implication.

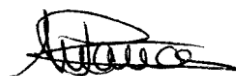
Nous remercions les personnes présentes pour leur active participation et les invitons à un verre de l'amitié.

L'assemblée est close à 22h48.

Le Président
Jérémy Aubert

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Aubert', with a long horizontal flourish extending to the right.

La secrétaire
Manon Pochon

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Manon Pochon', with a long horizontal flourish extending to the right.